

# Le prix social des accords bilatéraux

LE PATRONAT HELVÉTIQUE monte au front. Il exige une conclusion rapide des négociations bilatérales avec l'Union européenne. Le Vorort, l'Union patronale, l'Union suisse des arts et métiers, les constructeurs de machines, Käthi Bangerter, conseillère nationale et industrielle de son état, tous sont venus témoigner lors d'une conférence de presse des effets négatifs de l'isolement de la Suisse sur la santé économique du pays. Les investissements stagnent, les emplois se déplacent à l'étranger, les obstacles techniques et douaniers rendent moins concurrentiels nos produits d'exportation.

C'est pourquoi les organisations patronales s'engagent à tout mettre en œuvre pour convaincre le Parlement et le peuple d'accepter les résultats de ces négociations.

Elles rappellent à juste titre qu'un désaccord de quelques dizaines de francs sur le prix de la traversée du pays par un camion de 40 tonnes ne doit pas masquer l'enjeu plus global de nos rapports avec Bruxelles (DP 1320, « Quel est le prix des négociations bilatérales? »).

Ce soutien massif suffira-t-il à emporter l'adhésion d'une majorité populaire? Les citoyennes et les citoyens identifieront-ils leurs intérêts à ceux de l'économie? Nous n'en sommes pas persuadés. Parce qu'aujourd'hui prédominent la méfiance et l'in-

sécurité, un climat tout sauf favorable au changement, à une étape nouvelle dans nos rapports avec l'Europe. Et dans l'instauration de ce climat malsain, les organisations patronales et nombre d'entreprises portent une lourde responsabilité.

Loi sur le travail, assurances sociales, fiscalité: à chaque occasion le patronat et ses relais parlementaires ont procédé à des adaptations trop unilatéralement à la charge des salariés. La modernisation de l'économie exige plus de flexibilité dans les conditions de travail, tout le monde en convient. Mais pas une flexibilité à sens unique. Les

*À chaque occasion le patronat et ses relais parlementaires ont procédé à des adaptations trop unilatéralement à la charge des salariés*

conventions collectives, piliers de la paix du travail, sont progressivement vidées de leur contenu, voire même dénoncées. Des entreprises florissantes licencient pour accroître leurs profits à court terme.

Lors de la conférence de presse, un représentant patronal a cité en exemple la Hollande, qui connaît un taux de croissance soutenu et crée des emplois. Certes, mais dans ce pays syndicats et patronat ont su négocier équitablement les conditions de la compétitivité des entreprises. Un exemple à suivre d'urgence en Suisse si l'on veut convaincre les salariés des bienfaits d'un rapprochement avec l'Europe. Faute de quoi les chantres de l'isolement trouveront un terrain fertile pour leurs arguments.

# De l'union bancaire à l'union bancaire

*Le palmarès de la fusion entre l'UBS et la SBS, en quelques chiffres: un 2<sup>e</sup> rang à l'échelle mondiale, 13000 suppressions d'emploi, des plus-values boursières de 13% pour l'UBS et de 6,5% pour la SBS.*

**I**L Y AVAIT trop longtemps qu'on se prenait les pieds dans la traduction de la raison sociale de ces deux banques: Verein, Société, Gesellschaft, Union. Désormais, une seule banque; plus d'erreur possible. C'est la seule chose positive qu'on puisse trouver à cette fusion.

Le capitalisme bancaire suisse n'est pas né d'une invention heureuse comme Nestlé de la découverte du lait pour nourrisson. Il s'est greffé sur le développement des grandes industries nationales de la fin du XIX<sup>e</sup>, sur l'ata- vique volonté et capacité d'épargne du peuple, pauvre et riche, puis sur une image mondiale d'habileté dans la gestion et de secret garanti par une loi plus rigoureuse qu'ailleurs. La relation pays système bancaire est donc étroite.

Le problème a surgi lorsque l'expansion nationale et l'expansion bancaire ont commencé à diverger fortement, la Suisse participant pour quelque 2% au commerce mondial, mais pour 8 à 10% aux flux financiers, se situant même au premier rang mondial pour la gestion de fortune.

## L'aller et le retour de l'ancrage national

À cette distorsion entre le volume des affaires mondiales des banques et leur support national, les grandes banques ont réagi, dans un premier temps, dès les années soixante-dix, par une volonté de mieux asseoir leur base nationale: multiplication des succursales pour drainer l'épargne, pénétration en force du marché hypothécaire où l'UBS, par exemple, se taillait un 30%. Mais le territoire national ne pouvait pas grandir en surface, il ne pouvait que gonfler en prix. La bulle a explosé. Les grandes

**D**ANS LE CADRE de leur fusion, les deux grandes banques vont ouvrir un compte en faveur d'un plan social. Elles prétendent vouloir y consacrer deux milliards. Imaginons que ce même montant ait été affecté à la relance de l'économie, au soutien des PME. Ne rêvons pas pourtant, car leur finalité n'est pas de servir l'économie, mais leur propre rentabilité, qui désormais a d'autres frontières.

banques ont liquidé cette extension nationale. Il leur en a coûté 40 milliards. Le regroupement des succursales, la suppression des emplois régionaux font partie du même décrochement. Désormais les deux grandes banques ont ouvertement renoncé à la recherche impossible d'une base nationale proportionnée à leur taille. Il y a longtemps que l'analyse des comptes soulignait le faible rendement d'un employé occupé en Suisse par rapport aux employés des grandes banques travaillant à l'étranger. Eux sont libérés des petites opérations de guichet. C'est donc un modèle à appliquer en Suisse même. D'ailleurs la nouvelle banque ne sera pas suisse, elle sera en Suisse (United Bank of Switzerland). Suisse ne sera plus une qualification, mais un domicile. À quand le déménagement?

## Les avantages sans les services

Le grand capitalisme bancaire continue pourtant à recourir aux avantages de la place suisse. Grâce au solde positif de sa balance des paiements, la Suisse peut être exportatrice de capitaux pour 30 milliards. Les grandes banques en profitent de manière exceptionnelle. Bonne pour elles, la faible rémunération de l'épargne qu'elles peuvent placer avantageusement ailleurs, bénéficiant du différentiel des taux. Excellente encore, la politique de la Banque nationale qui, pour empêcher toute surévaluation du franc, crée d'abondantes liquidités. Elles se refinancent à bon compte.

La nouvelle UBS, comme le Crédit Suisse, accroissent la vulnérabilité suisse. Elles sont dépendantes de manière excessive des États-Unis; elles cherchent à entraîner l'ensemble du pays dans une épreuve qui ne le regarde pas. Mieux vaudrait finalement couper le cordon ombilical: qu'elles regroupent les activités ordinaires rendues à la clientèle suisse dans une société à rentabilité limitée, et que pour le reste elles naviguent sous un pavillon cosmopolite dans les eaux internationales. C'est probablement le choix qu'elles ont fait. Mieux vaudrait en débattre ouvertement: déterritorialisons les deux grandes banques, puisque ni l'emploi, ni l'économie nationale ne sont au cœur de leur politique. *ag*

# Une étroite logique financière

*Ce qui est bon pour les grandes banques ne l'est pas forcément pour le pays. Il faut donc se doter d'instruments législatifs pour limiter les dégâts.*

**A**U ROYAUME HELVÉTIQUE des banques, la fusion entre deux géants de la branche est un choc malgré la lente préparation habilement distillée depuis des années par les « spécialistes » sur le caractère inéluctable des concentrations bancaires. Mais qu'on nous permette de ne pas accepter aveuglément ce déterminisme économique. La gestion d'entreprise n'est pas une science exacte. Beaucoup s'en faut. L'UBS et la SBS auraient certainement pu vivre et bien vivre sans ce spectaculaire mariage. La décision de fusion résulte d'un pari et d'un choix.

## La griserie du prestige et la course au classement

Le pari est que la dimension et le gigantisme finiront par compenser le prix économique et financier de la fusion. Mais à côté des calculs qu'ils n'ont certainement pas manqué de faire, les décideurs ont probablement été pris par la griserie du prestige, de la course aux classements internationaux et d'autres gadgets médiatiques qui font le bonheur des professionnels de la Bourse. Pour gagner quelques points dans la compétition internationale, les décideurs ont clairement fait le choix de la stratégie mondiale et accepté de démanteler près de la moitié de leur réseau suisse de succursales. Ils paieront les dégâts par un plan social qualifié de généreux, mais qui ne remplacera pas la suppression de 13 000 emplois dont 7 000 en Suisse. Et les 1 800 licenciements secs que l'on nous annonce, sans parler des renvois discrets passés et à venir, vont alourdir le déficit de l'assurance chômage. Prenons acte, une fois de plus, que ce qui est bon pour les grandes banques ne l'est pas automatiquement pour le pays.

## Renchérir le prix des fusions

Les parades à la logique glaciale de la mondialisation financière ne sont pas légion. Oublions le contrôle des fusions. Malgré sa taille, le nouveau groupe bancaire ne mettra pas en danger la « concurrence efficace ». Ni la commission Tercier, ni les commissaires de Bruxelles ne trouveront de

fondement juridique pour casser le mariage.

Les syndicats, traditionnellement faibles chez le personnel bancaire, ne pourront guère que s'indigner et négocier quelques modalités du plan social proposé. Et l'amertume de la société des employés de banque de ne pas avoir été consultée à quelque chose de pathétique. Comment imaginer qu'une direction ait songé un seul instant à négocier les modalités d'une fusion avec les représentants du personnel, alors que la moindre rumeur provoque des fluctuations boursières et que les opérations d'initiés déclen-

chent les foudres pénales nationales et internationales.

La seule parade nationale possible est de nature préventive. Elle consiste à renchérir le prix d'une fusion et à la rendre moins rentable: par une législation sur le travail où les conventions collectives pourraient alourdir les conditions imposées à l'employeur en cas de licenciement, ou par un impôt sur les plus-values boursières. Et n'oublions pas enfin le pouvoir de l'opinion. L'émotion ou la révolte, provoquées par une fusion spectaculaire peuvent coûter cher en termes de perte d'image et d'exode des clients. *at*

## MONDE DU LIVRE

# Libraires: survie et utilité

**S'**IL EST DIFFICILE de vivre décemment avec un salaire de libraire – comme avec les autres salaires usuels dans la vente –, les difficultés ne s'amenuisent pas la retraite venue. Pour preuve, cet appel à la solidarité que la société des libraires suisses allemandes, SBVV, a lancé à la fin de l'automne.

À petit salaire, rentes AVS minimales: rien d'étonnant à cela. Pas de surprise non plus à découvrir que les rentes issues du deuxième pilier sont « basses ou inexistantes », qu'il faut abandonner son logement et mettre quelques bémols à un train de vie n'ayant rien de fastueux. Mises à la retraite anticipée non choisies, accident, maladie, qui nécessitent plus fréquemment le recours à l'aide sociale, complètent le paysage.

Mais, on le voit, ces employés fidèles, mal payés durant leur vie professionnelle, n'ont pas affaire à des patrons ingrats, puisque ceux-ci organisent, bénévolement, une quête auprès des employés libraires qui ont encore du travail. Le paternalisme ne remplacera pourtant pas des salaires corrects durant la vie professionnelle.

## Charte des libraires romands

La plupart des libraires de Suisse romande – Payot n'en fait plus partie –

sont regroupés dans l'Association Suisse des Libraires de Langue Française (A[ch]LLf). Après une période de faible activité, l'Association, patronale, revient sur la scène publique et refait le point sur un marché du livre soumis à forte concentration: 70% des livres proviennent de France; deux groupes, Hachette livres et Havas, détiennent le 46% du chiffre d'affaires de la branche; les grandes maisons de diffusion en Suisse romande – trois quarts du marché – appartiennent à des éditeurs ou groupes de presse français; la disparition de petits éditeurs va de pair avec la dérive vers le seul livre commercial. Les libraires seuls, grâce à leur diversité, sont en mesure de mettre en valeur, de repêcher et de défendre les livres commercialement plus difficiles. L'absence de loi sur le prix unique (en France: Loi Lang) pèse toujours lourdement sur le commerce du livre, avec les conséquences salariales dont on a vu plus haut les effets.

Pour mettre en évidence le rôle des libraires, l'A[ch]LLf a rédigé une charte de qualité qui met l'accent sur l'accueil, la disponibilité, la compétence, la recherche des ouvrages, la défense et le choix des ouvrages en magasin, et le maintien des librairies comme lieux d'échange et de rencontre. *cp*

(voir également DP 1282, 1292, 1294)

# Le secteur de la construction bâtit sur du sable

*Rien de nouveau sur les chantiers: le bâtiment ne va pas. Et les entreprises, s'obstinant à croire au retour du beau temps, n'envisagent pas de restructurations. Pourtant, elles aussi devraient retrousser leurs manches.*

**L**E SECTEUR DE LA construction doit faire face à une forte baisse de la demande. Mais on n'assiste pas pour autant à une restructuration de la branche. Les entreprises jouent la sous-enchère en économisant sur la qualité du travail fourni et en imposant à leurs salariés des conditions de travail toujours plus dures.

L'industrie de la construction, dopée par l'emballlement de la conjoncture au cours des années quatre-vingt, connaît aujourd'hui une baisse importante des commandes et une chute vertigineuse de ses effectifs. On devrait donc observer un processus de restructuration qui donne à cette branche une nouvelle efficacité dans un marché profondément transformé. Or rien de tel ne se produit. Le nombre des entreprises reste quasiment stable et l'industrie de la construction semble se satisfaire d'une conjoncture instable: on se croirait revenu aux années trente et aux cycles qui ont caractérisé la branche avant guerre.

## Spécialisation, déqualification

Les entreprises fonctionnent en permanence en sous-effectifs. Lorsque le volume de travail augmente, elles recourent systématiquement au travail temporaire plutôt que d'embaucher. Par ailleurs, on assiste à une spécialisation croissante du travail dans le gros comme dans le second œuvre. Ainsi dans la maçonnerie se côtoient coffreurs, ferrailleurs, bétonneurs; dans le secteur du chauffage, chauffagistes, installateurs de ventilation, fumistes, installateurs de chaudière et poseurs de corps de chauffe s'occupent chacun de leur spécialité. Cette évolution s'accompagne d'une déqualification professionnelle inquiétante qui conduit naturellement à une baisse de la qualité, admise par tous les professionnels de la branche. Pour ne prendre qu'un exemple, les temps de séchage des supports ne sont plus respectés, ce qui se répercute directement sur la qualité des finitions.

En adoptant une telle attitude, la majorité des entrepreneurs fait preuve d'une dangereuse inconscience. Elle s'illusionne en croyant avoir affaire à une récession de nature conjoncturelle qu'il suffirait de traverser pour retrou-

ver les rivages connus de la prospérité d'antan. Le principe d'action qui prévaut aujourd'hui chez nombre d'entrepreneurs n'est qu'un mauvais *remake* de la «Fureur de vivre»: le dernier à sauter avant le précipice emportera la mise.

Face à cette politique du pire, les salariés et leurs organisations n'ont pas la tâche facile. Il faut espérer avec Vasco Pedrina, président du syndicat industrie et bâtiment (SIB), que les 8000 ouvriers du bâtiment descendus dans la rue le 24 novembre dernier auront fait comprendre au patronat l'intérêt d'une solution négociée. Si ce dernier envisage une plus grande flexibilité du temps de travail dans le cadre annuel, il devra le payer par une diminution de la durée du travail. Et surtout un éventuel accord ne peut ignorer les mesures anticycliques indispensables à la stabilisation du marché de la construction, mesures qui doivent engager conjointement l'État, les syndicats et le patronat. Parmi ces mesures, nous retiendrons la revalorisation des métiers du bâtiment. Dans une perspective anticyclique, les entreprises doivent s'engager dans la gestion à long terme des emplois, une gestion qui assure une véritable formation professionnelle et des filières de promotion valorisant les compétences et les responsabilités effectives. Bref, une modernisation négociée des entreprises. dm

## Brève

**P**ARMI LES NOMBREUSES distinctions figurant dans l'annonce mortuaire d'un notable romand, Gérard Burrus, décédé à 87 ans, nous découvrons qu'il cumulait les titres de: «Camérier Secret de cape et d'épée de Sa Sainteté Jean Paul II», «Ancien secrétaire général de la Ligue suisse anticommuniste», «Adjudant du Général Guisan», «Chevalier de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et de l'Ordre S.M. de Malte» et «Fondateur des chevaliers et des dames du Saint-Sépulcre de Jérusalem». cfp

# Vers la paix des braves?

*Il est possible de dépasser la guerre entre pro et anti-voiture. Deux votations, à Zurich et à Berne, démontrent que le consensus est possible.*

**D**eux votations dans les villes de Zurich et Berne en témoignent: les termes du débat sur la circulation et les parkings en ville sont en train de changer.

Le 23 novembre était jour de votation un peu partout en Suisse. Parmi ces multiples scrutins, deux objets s'inscrivent dans la longue série sur la place de la voiture en ville. Ils méritent d'être connus en Suisse romande car ils sont significatifs d'une évolution décisive: après des années de combat politique bloc contre bloc, automobilistes, commerçants et milieux économiques d'un côté, piétons, habitants et milieux écologiques de l'autre, les dossiers de circulation ne se traitent tout simplement plus de la même manière.

## Compromis historiques

Les deux objets ont été massivement approuvés: à deux contre un en ville de Zurich, à trois contre un en ville de Berne. Ils étaient portés par une coalition large dont seuls extrémistes et fondamentalistes s'étaient exclus. Ils étaient le fruit d'une démarche longue et patiente impliquant une large concertation. «Compromis historique» au bord de la Limmat, «compromis sur

la circulation» au bord de l'Aar, les expressions employées à leur propos montrent bien l'enjeu: il s'agissait de tirer la leçon d'années de confrontation stérile.

## Tout le monde gagne

À Zurich, avec l'acceptation du parking de la Gessnerallee dans le plan directeur de la circulation de la ville, c'est en réalité un plafonnement rigoureux du nombre de places à disposition et la création d'une vaste zone piétonne qui s'annoncent. À Berne, un ensemble complexe de dispositions crée les bases juridiques pour étendre la zone piétonne et limiter en particulier, dans les nouvelles constructions, l'obligation de créer des places de parc génératrices de circulation supplémentaire.

Dans les deux cas, ce qui est significatif c'est la découverte qu'il est possible à des intérêts différents de coexister. Pendant longtemps, en matière de circulation, on a cru que ce qui était gagné par l'un était automatiquement perdu par l'autre. Et cela a souvent été vrai dans le passé: la construction d'un parking, conçue strictement pour elle-même, entraînait un afflux de véhi-

cules supplémentaires qui détériorait le cadre urbain – et finissait même par détériorer les conditions de circulation. La procédure fédérale d'étude de l'impact sur l'environnement a sans doute été le déclic qui a changé tout cela: place à une démarche systémique où l'on examine par des mouvements de va-et-vient successifs les effets probables d'une construction et la manière dont ces effets se modifient si des mesures complémentaires sont prises, pour arriver finalement à la solution retenue.

Le secret du compromis, c'est l'augmentation du nombre des joueurs (pour inclure tous les intérêts en présence) et l'extension du terrain de jeu (pour permettre la solution simultanée de plusieurs problèmes). C'est alors qu'il est possible, comme à Zurich, comme à Berne, de ficeler des paquets majoritaires et satisfaisants qui dépassent les affrontements simplistes. *fb*

PS VALAISAN

## Le Bodenmann nouveau

**L'**ÉLECTION DE PETER BODENMANN au Conseil d'État va-t-elle transformer le parti socialiste valaisan de parti frondeur en parti gouvernemental? Probablement non, à en juger par le numéro de novembre de la *Rote Anneliese*, organe militant de la gauche haut-valaisanne, co-fondé par le même Bodenmann

Le scandale des Forces Motrices Valaisannes – 300 millions seront nécessaires à leur assainissement, alors qu'elles étaient censées être l'autre marmelle, avec le tourisme, du Valais – donne l'occasion à la gauche d'égratigner le Père pour la première fois: «Peu ont saisi l'état désastreux des FMV. Pascal Couchepin et Peter Boden-

mann sont forcés de trouver une solution. Le Valais ne peut pas se permettre une bagarre interminable avec et à l'intérieur du PDC. Pour cette raison, les deux [politiciens] font patte de velours. Les journalistes critiques ont raison de s'irriter.» Et plus loin: «Peter Bodenmann s'y essaye [à l'assainissement] avec une approche fâcheuse.»

Et de rappeler, avec nostalgie, l'automne 1993 où Bodenmann distribuait des tracts devant l'usine d'Alusuisse (les FMV venaient de verser 300 millions de francs à la firme pour participation à leur production d'énergie). *ge*

*Rote Anneliese*, N° 151, 15 novembre 1997. CP 441, 3900 Brig-Glis.

## Médias

**L**A CONCENTRATION DE la presse quotidienne suisse est facile à reconstituer sur la base de la documentation sur les tirages qui diffusent les milieux publicitaires.

Au 30 septembre 1953, un seul quotidien, le *Tages-Anzeiger*, de Zurich, tirait à plus de 100 000 exemplaires.

Le *Catalogue de la Presse suisse de 1974* montre que le *Blick a*, peu après sa création, réussit à dépasser le *Tages-Anzeiger*, tous deux tirant déjà à plus de 200 000 exemplaires.

Cette année, on constate qu'en plus de ces deux journaux – *Blick a* dépassé les 300 000 exemplaires à la suite de fusions –, ce sont, par ordre alphabétique: *Aargauer Zeitung*, *Basler Zeitung*, *Berner Zeitung*, *Neue Luzerner Zeitung* et *Die Südostschweiz*. Prochainement s'ajoutera un 8<sup>e</sup> titre: *St-Galler Tagblatt*.

Le principal titre romand, *24 Heures*, dépasse légèrement les 90 000, il est suivi par *La Tribune de Genève*, qui tire à plus de 78 000 exemplaires. *cff*

# Missionnaires laïcs

**Un lecteur nous informe de la fondation d'une Association suisse pour la laïcité. Avis aux mécréants!**

**Un autre lecteur commente l'article paru la semaine passée qui prenait en exemple trois établissements hospitaliers zurichois.**

**N**OUS VENONS DE fonder à Genève une Association suisse pour la laïcité. Si nous sommes partis de la cité du bout du lac, notre vocation est romande à tout le moins, et suisse si possible. Nous avons déjà des membres à Lausanne, Vevey et La Chaux-de-Fonds.

Notre but est de dénoncer chaque empiètement des tenants d'une religion, quelle qu'elle soit, sur le domaine neutre de notre système laïque. Étant entendu que chacun est libre de pratiquer sa foi, dans la mesure où cela se passe dans la discrétion et ne nuit pas au prochain que nous sommes tous.

Ainsi, nous pensons, comme le TF d'ailleurs, que le port du voile en classe peut nuire à la paix confessionnelle si chèrement acquise, et cela vaut pour les

## Pro LAMal

**D**ANS VOTRE NUMÉRO 1323 du 5 décembre dernier, sous le titre «Bonnes prescriptions», vous mettez en évidence les efforts de trois établissements hospitaliers zurichois, en collaboration avec les autorités cantonales, en vue de maintenir la qualité des prestations médicales dans un environnement économique difficile.

Comme la nouvelle législation fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) est souvent critiquée, notamment dans votre publication, il me paraît important de souligner que les efforts précités s'inscrivent dans le cadre d'obligations faites aux fournisseurs de soins par la loi précitée.

Le législateur en effet, dont le souci principal est de fournir aux acteurs du système de santé des outils de maîtrise des coûts, s'était bien douté que l'objectif d'économies recelait le danger d'une perte de qualité des soins.

Voilà pourquoi il consacre une disposition claire et précise à la garantie de la qualité, qui enjoint «les fournisseurs de prestations ou leurs organisations d'élaborer des conceptions et des programmes en matière d'exigence de la qualité des prestations et de promotion de la qualité». Si ces mesures n'ont pas été prises dans un délai raisonnable, il appartient au Conseil fédéral d'édicter les dispositions nécessaires.

L'exemple zurichois ne fait donc que répondre à la loi, excellente en la matière, et il appartient à tous les acteurs, dans tous les cantons, de faire de même.

Jean-Claude Eggmann, Monnaz

croix exhibitionnistes et la kipa, le fez et la robe orange des sectaires de Hare-Krishna. Et je ne parle même pas des turlupins, une secte du moyen âge, dont les adeptes allaient nus.

## Pour une école laïque et contre l'impôt ecclésiastique

Nous nous opposons également à l'introduction de cours de religion à l'école, car nous pensons qu'elle doit rester laïque. C'est évidemment un Genevois qui parle.

Nous pensons en outre que sont condamnables les réticences de certains cantons à propager une brochure de l'Office fédéral de la santé incitant les jeunes filles de quatorze à dix-huit ans à veiller au grain lorsqu'elles décident de sauter le pas. La religion dont on s'inspire ici est alors complice de non-assistance à personne en danger.

À plus long terme, nous envisageons de soulever le lièvre du paiement dans certains cantons d'une contribution ecclésiastique par des non-chrétiens. Vous voyez que nous avons posé sur notre planche une miche de bonne grandeur. Dans la mesure où vous ne dépendez pas d'Écône ou de la «prestigieuse» université d'El Azar, vous serez d'accord, je pense d'aider à nous faire connaître.

André Thomann, Genève

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*),

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch (*fb*)

Gérard Escher (*ge*)

André Gavillet (*ag*)

Daniel Marco (*dm*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Albert Tille (*at*)

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,

Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021 / 312 69 10

Télécopie: 021 / 312 80 40

E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)

CCP: 10-15527-9

# Denner abuse de la démocratie semi-directe

*Denner lance une initiative sur l'assurance maladie, populiste et mensongère. On doit s'interroger sur l'utilisation de la démocratie semi-directe à des fins commerciales. Ne devrait-on pas, là encore, en fixer les limites?*

EN LANÇANT SON initiative sur les caisses maladie, la troisième en une année, Karl Schwenk, le patron fondateur de Denner, dépasse manifestement les bornes de la décence. Et pour aggraver son cas, il propose un texte parfaitement dangereux pour ceux dont il prétend vouloir prendre la défense. Une occasion pour remettre en question le tabou de la démocratie semi-directe.

Les pleines pages publicitaires dans toute la presse lancent d'abord l'appât. La prime d'assurance maladie sera au maximum de 60 francs par mois. Une véritable délivrance après l'avalanche des hausses provoquée par la nouvelle loi. Mais à quel prix! Ces 60 francs ne couvrent que les frais d'hôpital plafonnés à 250 francs par jour. Au-delà, la facture hospitalière serait honorée par les subventions des cantons. Les autres frais de santé – tout le secteur ambulatoire qui gagne en importance – échappent à l'assurance maladie obligatoire. Ils restent à la charge du malade.

## Un poison social

«Supprimons l'assurance obligatoire superflue. Les assurances sont là pour couvrir les risques dont l'on ne peut pas payer le coût soi-même. Et ceux-ci sont toujours liés à l'hospitalisation», affirme la publicité de l'initiative. C'est vrai. En partie seulement. Les traitements ambulatoires peuvent également être longs et coûteux. Sans parler des maladies chroniques qui frappent spécialement les personnes âgées.

Bien sûr, chacun resterait libre de contracter une assurance privée pour toutes sortes de risques. Mais la gestion des assurances complémentaires échappe à toute réglementation sociale. Et les personnes de condition modeste n'auraient pas les moyens de contracter une assurance dont le coût ne serait pas abaissé par les mécanismes de solidarité. La recette miracle de M. Schwenk n'est qu'une vaste opération de désassurance, un poison social. Il existe pourtant d'autres voies pour ceux qui entendent diminuer le

pois de leurs cotisations. C'est l'augmentation des franchises. Par ce moyen, l'assuré qui le désire peut prendre à sa charge les cas «bagatelle» tout en restant assuré pour tous les risques graves, hospitaliers ou ambulatoires.

## Manie ou coup de pub?

Trois initiatives populaires en une année: c'est peut-être la manifestation maniaque d'un vieil homme qui a perdu le sens de la mesure. On ose l'espérer, car le phénomène disparaîtrait avec son auteur. Mais craignons plutôt que l'initiative ne devienne qu'une simple opération de marketing pour un groupe commercial. Les temps sont durs pour le commerce de détail. Les grands groupes luttent âprement pour leur part de marché. Denner, qui ne fait jamais dans la dentelle, veut se rendre populaire en lançant une rafale d'initiatives, avec récolte de signatures entre le shampoing et le saucisson. Dans le passé, le groupe utilisait l'arme politique pour défendre des intérêts directement liés à ses activités commerciales dans le domaine des produits agricoles ou du tabac. Aujourd'hui l'initiative, étrangère au monde de la distribution, n'est qu'une forme de publicité. La dérive s'accroît. L'abus devient manifeste. Mais le monde politique n'ose pas toucher aux droits populaires, même s'ils sont dévoyés. Ni les médias qui ne peuvent se passer de la publicité d'un grand distributeur.

## Oser des remèdes efficaces

Un remède simple et efficace est pourtant à portée de main. C'est le modèle Petitpierre: la signature d'une initiative ou d'un référendum, ne pourrait s'effectuer que dans une mairie ou un autre lieu public. Pourquoi ne pas demander un minimum d'engagement et de réflexion au citoyen pour exécuter un acte politique qui devrait être sérieux? Une initiative bidon acquiescente à la sauvette dans la cohue d'un supermarché par des démarcheurs

payés un franc par signature est une injure à la démocratie semi-directe. Sans parler du surcroît de travail imposé à l'administration, au gouvernement et au Parlement.

La Suisse a hérité d'un modèle politique unique et prestigieux, mis au point au siècle passé. Depuis lors tout a changé. Les concentrations économiques et le développement des communications permettent aujourd'hui tous les dérapages.

Mais il y a plus sérieux encore. Le système dresse un obstacle évident aux relations de la Suisse avec l'étranger. Les partisans de l'adhésion à l'Union européenne sont nombreux. Mais rares sont ceux qui osent évoquer la nécessité, avant d'adhérer, de modifier substantiellement les mécanismes de la démocratie semi-directe.

Qui veut la fin doit vouloir les moyens. Même s'ils remettent en question l'un des derniers tabous helvétiques. at

## Oubliés...

DANS UN ARTICLE signé S.M. paru dans la *Patrie Valaisanne*, du 23 février 1943 et repris dans le numéro 87 de la *Nouvelle Revue Romande*:

«Oui, nous mettons sur le même pied le bolchevisme athée russo-asiatique et le national-socialisme idolâtre et raciste. Les deux idéologies sont également pernicieuses, qui renversent l'ordre naturel établi par Dieu et représentent les dernières conséquences de cette néfaste Déclaration des Droits de l'Homme instaurée par la Révolution française. Le cheminement est long et compliqué, mais assez apparent. C'est pourquoi nous déclarons de nouveau: «ni l'un ni l'autre»; ni Berlin, ni Moscou: ni le national-socialisme, ni le bolchevisme. Et même, puisque vous le voulez, «ni Français, ni Espagnol, ni Italien, ni Hongrois»: Suisse et cela suffit. cfp

# Moi, mon Colon, celle que je préfère, c'est l'après-guerre de Tardi

**Tardi s'associe à Daeninckx pour une nouvelle BD explosive**

**L**A SORTIE D'UNE BD de Tardi est toujours un événement important pour les amateurs du genre. Le dessinateur a l'habitude de travailler à partir de romans, noirs comme l'encre utilisée. C'est ainsi que Tardi avait mis en dessins Léo Malet: *Casse-pipe à la Nation, Brouillard au pont de Tolbiac* et *120, rue de la Gare*; Céline: *Voyage au bout de la nuit, Casse-pipe* et *Mort à crédit*. Aujourd'hui, c'est Didier Daeninckx qui l'inspire, avec *Le Der des ders*, qui permet à Tardi de revenir sur un sujet qu'il abhorre, la Première Boucherie mondiale.

Janvier 1920, la France se remet des années de guerre et les rescapés se remettent de leurs blessures, reprennent tant bien que mal le travail. Eugène Varlot devient détective privé et se spécialise dans la reconnaissance des soldats qui ont perdu leur apparence physique, la raison, ou les deux. Varlot

lui-même n'est pas rentré indemne: chaque nuit il cauchemarde et se revoit, furieux, éclatant à coups de crosse la tête d'un camarade, déjà mort, qui s'était suicidé devant lui – les tranchées rendent le poilu un peu nerveux. Il est engagé par un colonel, blessé de guerre et néanmoins victime d'un maître chanteur: Madame la Colonelle est infidèle, mais c'est l'armée qui risque le déshonneur; en fin de compte, c'est la dame qui récoltera «une balle en pleine poire» lors de la remise de la rançon. Le Colonel hérite de la société Clairmont qui recycle en conserves des stocks de guerre, – il y a toujours de la viande froide de reste après une bonne guerre.

Au cours de son enquête, le détective découvre le massacre de soldats russes, acquis à la révolution bolchevique et mutinés. Ils ont été bombardés jusqu'au dernier par le Colonel.

Surtout, Varlot comprend le fin mot de l'embrouille en subtilisant des documents à un groupe d'anarchistes espérantistes: lors de son baptême du feu – les hauts gradés sont rarement en première ligne – notre Colonel, «un pétrochard de première», se retrouve tétanisé par la trouille alors que les Allemands envoient les gaz en éclaireurs, avant de venir munis de baïonnettes. La seule riposte possible serait l'attaque, mais le soldat, empoignant le Colon, n'arrive pas à le sortir de sa léthargie. Lorsqu'il se réveille, il l'abat avec son pistolet lance-fusées. Outre la



vie, il perdra également son pantalon, car le Colonel, de peur, a sali le sien.

Eugène Varlot, entre son client et les anarchistes, avait peu de chances de survie et c'est une grenade libertaire qui mettra fin à son enquête car l'histoire est parfois ironique. *cp*

Daeninckx et Tardi, *Le der des ders*, Casterman, 1997

